

**Les privilégiés :**  
*Rôle du supplément sur les ci-devant privilégiés  
pour les derniers mois de 1789*

Nous voici en 1790 : la Révolution est en marche. Tous les citoyens doivent contribuer, suivant leurs facultés aux dépenses de l'Etat. Les ci-devant privilégiés, nobles ou ecclésiastiques qui ont des biens à Lérigneux, figurent désormais sur les rôles d'imposition. Le document ci-dessous<sup>1</sup> nous en donne la liste, d'ailleurs assez courte.

Les Oratoriens, propriétaires à Dovézy, tenaient le collège de Montbrison (bâtiment actuel de la sous-préfecture).

Gilbert Jean Souchon du Chevalard de Jullieu (1752-1794), conseiller du roi, seigneur du Chevalard, Aubigneu, fils de noble Antoine Souchon du Chevalard et de Marguerite des Crevants. Il fut une victime de la Révolution. Ce volontaire montbrisonnais avait participé à la défense de Lyon assiégé par la Convention.

Casimir Abraham Claude Marie, comte de Damas, était né le 20 mars 1759 au château du Rousset, près de Margerie-Chantagret. Il avait épousé Jeanne Louise Henrys d'Aubigny qui possédait des biens à Lérigneux (Chavassieu). En 1818, il est maire de Roche et de Lérigneux. Sa fille, Mathilde de Damas épousa Charles Henri Louis, comte d'Argy, d'une famille de la noblesse champenoise.

Jean-Baptiste Arthaud de Viry, écuyer, officier de dragons, avait épousé en 1788, Anne-Pierrette Jeanne de la Mure, veuve de Jean Claude Vital de Grozeillier, de Chenereilles. C'est de ce dernier que venaient les biens de Lérigneux.

*Election de Montbrison*

*Paroisse de Lérigneux*

*Role du supplément sur les cidevant Privilegiés pour les six derniers mois 1789*

*Ce jourd'huy vingt neuf janvier mil sept cent quatre vingt dix en la ville de Montbrison par nous Mathieu Chalard, sindic, Mathieu Garassus, Mathieu Claret, Jean Chavassieu, Jean Gorand, Jean Vernet et Claude Girard tous sindics membres et adjoints de la municipalité de la paroisse de Lérigneux l'année présente assisté du scribe soussigné, avons procédé au Role du supplément sur les cidevant privilégiés pour les six derniers mois 1789 et ce conformément à la proclamation du Roy en datte du 14 8bre 1789. Et de la Commission à eux mandé imposer les cidevant privilégiés pour les six derniers mois 1789. Signé de Messieurs les Député[s] de l'assemblée intermédiaire de Montbrison en datte du 8 9bre 1789*

*Ainsi qu'il suit*

<i>Noms qualité et demeure</i>	<i>impot principal</i>	<i>accessoires et sou pour £</i>	<i>capitation et accessoires</i>	<i>total</i>
<i>Les Pères de l'oratoire de Montbrison pour leurs domaines de Dovézy trente quatre livres huit sous</i>	<i>15 £</i>	<i>9 £ 14</i>	<i>9 £ 14</i>	<i>34 £ 8</i>
<i>M. Souchon conseiller à Montbrison pour son domaine</i>				

<sup>1</sup> Archives de la Diana, 6 C 98.

Joseph Barou, *Parcours à travers l'histoire de Lérigneux, Village de Forez, 1999*

<i>de Genetou trente quatre livres huit sous</i>	15 £	9 £ 14	9 £ 14	34 £ 8
<hr/>				
<i>M. le Comte de Damas, pour ses domaines de Chavassieu et du Crozet dans lad. paroisse cinquante cinq livres</i>	24 £	15 £ 10	15 £ 10	55 £
<hr/>				
<i>M. Deviry officier Dragon, dem(t) à Montbrison pour ses Domaines de La Fogere, Frediffont et les deux domaines de Doveizy soixante huit livres seize sous</i>	30 £	19 £ 8	19 £ 8	68 £ 16
<hr/>				
<i>première page</i>	84 £	54 £ 6	54 £ 6	192 £ 12
<hr/>				
<i>M. le Curé de Lérigneux six livres dix huit sous</i>	3 £	1 £ 19	1 £ 19	6 £ 18
<hr/>				
<i>M. l'abbé de Couzant pour la dixme et rente qu'il perçoit dans paroisse six livres dix-huit sous</i>	3 £	1 £ 19	1 £ 19	6 £ 18
<hr/>				
<i>L'ancien Prieur de Ternant pour son droit clérical six livres dix huit sous</i>	3 £	1 £ 19	1 £ 19	6 £ 18
<hr/>				